

24 juil 2020 -15:24

Appartient à [Conseil des ministres du 24 juillet 2020](#)

Etat des lieux dans le cadre du procès à la suite des attentats du 22 mars 2016

Sur proposition du ministre de la Justice Koen Geens, le Conseil des ministres a pris connaissance de l'état des lieux des préparatifs pour l'organisation du procès suite aux attentats du 22 mars 2016.

Le Conseil des ministres a pris connaissance des travaux des différents groupes de travail :

- Sécurité
- Infrastructure
- Organisation et Communication

Compte tenu de l'importance particulière du dossier et de l'ampleur du projet, une organisation professionnelle du projet a été élaborée en concertation avec tous les acteurs clés. Celle-ci se compose d'un comité de pilotage et de différents groupes de travail, qui s'occupent de sécurité, d'infrastructure et d'organisation & communication.

Le Conseil des ministres a également marqué son accord sur l'attribution du marché public relatif à la gestion facilitaire, l'appui logistique, la sécurisation et le gardiennage, qui a été publié fin juillet 2019 au niveau européen.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Koen Geens, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice,
chargé de la Régie des bâtiments, et ministre des Affaires
européennes
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@just.fgov.be